

DÉLIBÉRATION N° 2019/D468

FINANCES

Envoyé en préfecture le 24/12/2019

Reçu en préfecture le 24/12/2019

Affiché le 26/12/2019

ID : 022-200043677-20191220-D468-DE



FINANCES – RENÉGOCIATION EMPRUNTS

La commission des finances, réunie le 29 novembre 2019, avait pour objet d'étudier les propositions de tarification 2020, telles que présentées lors du Débat d'Orientation en date du 15 novembre dernier. Etaient également à l'ordre du jour, la prospective financière d'autofinancement (suite à l'alerte de la Chambre Régionale des Comptes sur le sujet) ainsi que le projet de reprofilage de la dette.

Renégociation de la dette et allongement de la durée de certains emprunts : Compte tenu de certains taux (entre 3 et 5%), il a été évoqué de retravailler la dette et d'étudier la renégociation de certains emprunts. En effet, réviser la durée de remboursement de certains emprunts sur TIVALO permettrait de dégager un meilleur équilibre financier annuel et par là même de résorber le déficit d'investissement à l'horizon 2026. Des premiers contacts sont pris avec le CRCA et les premiers éléments en termes d'indemnités de réaménagement seront connus en toute fin d'année.

Ci-dessous le résultat des premières études :

Date	Echéance	Durée	Capital initial	Capital Restant dû	Indemnité de renégociation	Taux
09/01/2026	09/01/2016	10 ans	3 500 000 €	2 450 000 €	138 829.84 €	1.87 %
01/04/2016	01/01/2016		7 700 000 €	4 812 500 €	225 506.43 €	1.68 %
09/01/2015	09/01/2015		2 800 000 €	1 680 000 €	69 927.35 €	1.61 %
07/01/2016	07/01/2036	20 ans	3 603 000 €	3 017 513 €	435 320.42 €	2.72 %

Suite à ces résultats, les prêts pourraient faire l'objet d'un ré étalement sur une durée plus longue (5 ans) en intégrant les frais de renégociation au capital restant dû.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

➡ **AUTORISE LE PRÉSIDENT** à renégocier les emprunts présentés ci-dessus et à signer toutes les pièces afférentes relatives à ces emprunts.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 20 DECEMBRE 2019



Le Président
Thierry BURLOT

COMITE SYNDICAL N°3/2019**LE 20 DECEMBRE 2019****Convocation du 11 DÉCEMBRE 2019**

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil dix-neuf le vingt décembre à dix-sept heures les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à SAINT BRIEUC sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Thierry BURLLOT**

	PRÉSENTS	VOTANTS
Membres titulaires	24	24
Membres suppléants	2	2
Procuration		0
	26	26

SECRETARE DE SÉANCE : Mr Pascal PRIDO

MEMBRES TITULAIRES				
	NOM	PRÉNOM	Présent	SUPLÉANCE OU PROCURATION
LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	Présent (e)	
	THOMAS	Gilles		
	COUPÉ	Christian	Présent (e)	
	LE CAM	Pierrick	Présent (e)	
	LE BIHAN	Jean-Pierre	Présent (e)	
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	Présent (e)	
LAMBALLE TERRE ET MER	MÉGRET	Jean	Présent (e)	
	BARBO	Jean-Luc	Présent (e)	
	ANDRIEUX	Thierry	Présent (e)	
	DE SALLIER DUPIN	Stéphane		
	DUBOS	Jean Luc	Présent (e)	
	LEMOINE	Yves	Présent (e)	
	NABUCET	Daniel		
SMITOM DE LAUNAY LANTIC	BOSSARD	Sylvie	Présent (e)	
	BURLLOT	Thierry	Présent (e)	
	GEFFROY	Jean-Michel	Présent (e)	
	LE VAILLANT	Jean-Paul	Présent (e)	
	QUELEN	Marcel		
	LESAGE	Hugues	Présent (e)	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	BLANCHARD	Claude	Présent (e)	
	BOULDÉ	Marie-France	Présent (e)	
	BERTRAND	Jean-Luc		
	HINAULT	Michel		Michel AVRIL
	RAOULT	Maryse	Présent (e)	
	BEUZIT	Bruno	Présent (e)	
	RAULT	André		
	LOYER	Jean-Yves	Présent (e)	
	ARTUR	Joseph		
	PRIDO	Pascal	Présent (e)	
	LE MAITRE	Christian	Présent (e)	
	SERANDOUR	Marcel		
	DARCHE	Patrice		
	LE FUR	Françoise	Présent (e)	
GUIGNARD	Thibault		Michel JOUAN	
DINAN AGGLOMERATION	RAMARD	Dominique		
	LAYEC	Claude	Présent (e)	